

GERMANY - ALLEMAGNE

I. Bilan et avenir

En 1957 eut lieu à Paris le premier Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques après la Seconde Guerre mondiale. Parmi les «architectes et techniciens» se trouvaient aussi des conservateurs des monuments de la République Fédérale d'Allemagne. En 1964 le deuxième Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques fut organisé à Venise où la Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites fut adoptée (Charte de Venise). Le délégué allemand, M. Werner Bornheim gen. Schilling, qui deviendra le premier président du Comité national allemand de l'ICOMOS y fut appelé par le principal organisateur de cette institution mondiale, Piero Gazzola. A l'instigation du conservateur polonais des monuments, M. Stanislas Lorenz, l'ICOMOS fut créé à Varsovie et à Cracovie en 1965. Immédiatement par la suite, le Comité national allemand se constitua, qui depuis est soutenu financièrement par le Ministère de l'intérieur de Bonn.

Le Comité national établi alors auprès du Service des monuments historiques de Rhénanie-Palatinat à Mayence était dès le début composé de conservateurs des monuments, d'architectes et d'historiens de l'art, de techniciens, de spécialistes en sciences naturelles, industriels, propriétaires de monuments, journalistes et autres personnalités importantes, y compris les représentants des églises. Ce n'était pas la quantité des membres qui comptait mais la compétence des spécialistes en tous les domaines. La conservation des monuments dépendant des différents Länder en République Fédérale, chaque pays est responsable de la protection et de la sauvegarde de ses monuments. Conformément à la souveraineté culturelle des Länder, chaque pays a sa propre loi sur la protection des monuments.

Dès le début, le Comité national allemand de l'ICOMOS s'est occupé des questions pratiques internationales concernant la conservation et la protection des monuments. Des commissions techniques se sont formées, dont une des premières fut créée lors d'un colloque international sur l'altération du bois à Ludwigsburg en 1969. Les résultats de ce colloque ont été publiés en allemand, en français et en anglais. Lors de la deuxième assemblée générale de l'ICOMOS à Oxford en 1969 le président du Comité national de la République Fédérale fut élu rapporteur général concernant les questions du patrimoine

culturel et du tourisme. En 1975 le Comité national allemand organisa la quatrième assemblée générale à Rothenburg ob der Tauber. Le bulletin ICOMOS n° 3, 1975 en fournit des renseignements détaillés. En même temps, un colloque sur le sauvetage des petites villes historiques eut lieu. Dans la même année 1975 Werner Bornheim gen. Schilling, président du Comité national de la République Fédérale, était le délégué allemand auprès du Conseil de l'Europe pour l'année européenne du patrimoine architectural. En tant que délégué allemand il participait aussi régulièrement aux assemblées générales du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM) à Rome. De plus, il organisa une exposition sur la restauration des monuments historiques, qu'un institut du Ministère des affaires étrangères (Institut für Auslandsbeziehungen) fit circuler autour de la Méditerranée et dans d'autres pays durant ces années. En ce qui concerne le plan national, le Comité national allemand collaborait étroitement avec la Vereinigung der Landesdenkmalpfleger in der Bundesrepublik Deutschland (Association des conservateurs des monuments des Länder de la République Fédérale).

Les années passées, le Comité national allemand a organisé trois colloques internationaux sur le fer: «Le rôle du fer dans l'architecture de la première moitié du XIX^e siècle» (Bad Ems, 1978), «Le rôle du fer dans l'architecture de la deuxième moitié du XIX^e siècle» (Munich, 1982) et «Le rôle du fer dans la première moitié du XX^e siècle» (Munich, 1984), dont les résultats furent importants en ce qui concerne les débuts du béton armé. En 1987 le colloque international «Art des jardins et conservation des monuments» se tenait à Brühl. Tous ces colloques ont été publiés.

Les activités futures du Comité national allemand de l'ICOMOS sont et seront discutées à chaque fois lors des réunions annuelles des membres et elles sont soutenues partiellement par des groupes de travail (actuellement, des groupes de travail s'occupent de la conservation des jardins, des monuments de l'histoire de la technologie et de l'industrie et de questions de terminologie). Ainsi, le groupe de travail s'occupant des monuments techniques a préparé et organisé le colloque international «Chemins de fer et conservation des monuments» qui eut lieu à Francfort en avril 1990. Grâce à des conférences sur les débuts des chemins de fer, ce colloque a trouvé également une grande résonance auprès du public. Deux autres colloques sur les époques postérieures des chemins de fer sont prévus pour 1991 et 1992. En ce qui concerne de telles manifestations, la collaboration du Comité national allemand avec d'autres institutions a fait ses

preuves. En mai 1989 la réunion internationale «Construire et préserver en Rhénanie» fut organisée en collaboration avec la Commission allemande de l'UNESCO, et en septembre 1989 la réunion internationale sur les «Manoirs du XVI^e au XIX^e siècle dans les Régions Baltiques» fut organisée en commun avec l'Université de Kiel et le Service des monuments historiques du Schleswig-Holstein. Pour 1991 les Comités nationaux de l'ICOM et de l'ICOMOS organiseront ensemble un colloque international à Lindau sur le sujet «Musée et conservation des monuments».

En dehors des colloques et d'autres manifestations, le Comité national allemand se prononce aussi sur des questions nationales et internationales concernant la conservation des monuments et, à l'avenir, il espère pouvoir donner occasionnellement son assistance non seulement par le conseil de ses spécialistes mais aussi de manière financière et matérielle s'il se trouve des mécènes. Ainsi, le Comité national allemand a eu la possibilité, grâce à la Fondation Messerschmitt, de financer l'exposition «ICOMOS pro Romania» montée par le Secrétariat international de l'ICOMOS à Paris avec l'assistance d'un de nos membres. Cette exposition sur des villages et villes roumains en périls était montrée à Paris, Londres, Munich et Copenhague en 1989. Lors de son ouverture à Munich parut un catalogue trilingue dans la nouvelle série «ICOMOS, cahiers du Comité national allemand» lequel fut distribué par la suite sur le plan international. Prochainement, le colloque sur les «Manoirs du XVI^e au XIX^e siècle dans les Régions Baltiques» va être publié comme cahier no II de cette série.

En dehors de la série «ICOMOS, cahiers du Comité national allemand», les «Informations du Comité national» paraissant à intervalles irréguliers sont distribuées à la presse et servent à la publicité. Les expositions déjà mentionnées ci-dessus sont également de grande importance pour la publicité. L'exposition «Architecture de l'art nouveau en République Démocratique Allemande» organisée par les Comités nationaux de l'ICOMOS de la République Démocratique et de la République Fédérale en collaboration avec la Commission allemande de l'UNESCO, qui fut montrée à Munich début décembre 1989 et en d'autres villes par la suite, donnait lieu à un appel de l'ICOMOS diffusé par la presse, appel au sauvetage des villes historiques menacées de délabrement en Allemagne de l'Est. En ce qui concerne la publicité, le sujet des monuments culturels mondiaux est d'un intérêt particulier: actuellement, le Comité national allemand est en train de monter une exposition sur les «Monuments

allemands inscrits dans la liste mondiale du patrimoine culturel et naturel», qui sera ouverte à Kassel en automne 1990 et qui sera montrée ensuite, en collaboration avec la Dresdner Bank, dans de nombreuses villes en République fédérale trois années durant.

La fusion des Comités nationaux de la République Fédérale et de la République Démocratique dans le cadre de l'unification des deux états allemands ouvre de nouvelles perspectives vers l'avenir. Lors d'une réunion à Weimar les 17 et 18 avril dernier il fut convenu d'ores et déjà d'une coordination étroite des activités et d'une meilleure collaboration. Par une telle concentration des énergies et par la venue souhaitée de spécialistes dans des domaines qui ne sont pas encore représentés au comité national comme nouveaux membres de l'ICOMOS, il serait peut-être possible d'arriver à améliorer la position du Comité national allemand qui, depuis l'Année européenne du patrimoine architectural en 1975, était resté un peu dans l'ombre des autres organisations actives sur le plan de la conservation des monuments.

2. Charte de Venise

La Charte de Venise est une déclaration de principe, dépendant de son époque, mais qui est encore indispensable dans tous les domaines théoriques et pratiques de la conservation des monuments. Elle ne devrait être ni remplacée par une nouvelle charte ni être corrigée quant à certains articles. En 1989 le Comité national de la République Fédérale a donc élaboré en collaboration avec les Comités nationaux de l'Autriche, de la Suisse et de la République Démocratique une nouvelle version des traductions existant jusqu'alors qui étaient insuffisantes. Cette nouvelle traduction fut publiée par les «Informations du Comité national allemand» 1981/1 du 2 mai (voir annexe).

Les domaines quelque peu négligés dans la charte, par exemple la question des ensembles, ont été suppléés partiellement par des chartes plus récentes, surtout par la Charte de Florence sur les Jardins historiques (1981), la Charte de Tolède sur les Cités urbaines (1987) et la nouvelle charte à attendre concernant la conservation des monuments archéologiques. Par ailleurs, la Charte de Venise qui porte notoirement un caractère purement européen, est conçue d'une façon si générale dans beaucoup de ses articles que sur le plan national elle pourrait être facilement complétée par des «commentaires» adaptés aux traditions et besoins respectifs. Ceci s'applique également à des définitions possibles des termes de «conservation»

«restauration» et «rénovation», ce dernier ne se trouvant nulle part dans la charte, ainsi que, par exemple, à l'exigence d'une «réversibilité» des matériaux et des constructions ajoutés. Cette notion de «réversibilité» qui n'est pas mentionnée dans la charte fait partie du répertoire standard des principes de conservation d'aujourd'hui. Il serait à examiner aussi combien la Charte de Venise, qui est orientée sur la simple préservation de la substance historique, serait à modifier quant aux questions de complément, de reconstruction partielle et de reconstruction, surtout en vue de certains groupes de monuments qui n'étaient pas au centre de l'intérêt lorsque la charte fut adoptée: pensons par exemple à la survie incertaine des traditions importantes de l'architecture en torchis dans le «Troisième Monde».

3. Expérience et formation

Longtemps, les conservateurs allemands travaillant dans les domaines pratiques ont été formés sur la base d'études accomplies en histoire de l'art, en préhistoire ou en architecture. Les deux dernières années, d'autres professions s'y sont ajoutées, des juristes par exemple, qui travaillent dans ce domaine depuis la promulgation des lois sur la protection et la conservation des monuments dans tous les Länder de la République Fédérale, promulgation par laquelle des questions de droit sont apparues au premier plan.

La conservation des monuments est et était une matière académique d'enseignement dans le cadre des études d'architecture auprès de certaines Ecoles supérieures techniques, par exemple à Munich et à Aix-la-Chapelle et, temporairement, à Darmstadt également. De plus, des cours supplémentaires ont été mis en place à trois endroits, à savoir à l'Université technique de Munich, à l'Université de Bamberg en collaboration avec l'Ecole supérieure technique de Coburg et à l'Ecole supérieure technique de Cologne. A Cologne seulement, la formation est concentrée sur les architectes. Munich et Bamberg, cependant, rassemblent dans des sessions d'études supplémentaires des étudiants ayant accompli leurs études dans différentes branches et qui tiennent à exercer une activité dans la conservation des monuments.

Dans la formation académique du conservateur des monuments, le problème principal est le manque de pratique. Une formation de conservateur se déroulant uniquement à l'auditorium ou à la salle de dessin serait comparable à l'étude de la médecine en dehors de toute clinique. Toutefois, le futur conservateur des monuments devra

apprendre à analyser ses objets, afin de pouvoir en déduire ses plans. En pratique, il arrive presque régulièrement que des constats imprévus apparaissent lors d'une intervention dans un monument. Tandis que l'architecte chargé d'une construction nouvelle ou d'une transformation devra venir à bout de ses plans et devra les défendre contre toutes difficultés inattendues, le conservateur des monuments doit être prêt et capable de répondre aux modifications de ses projets. De tels incidents dans la conservation des monuments ne peuvent pas être simulés pendant les cours, tandis qu'en réalité ils arrivent continuellement.

En ce qui concerne leur orientation sur la pratique, les différents cours supplémentaires sont établis différemment. A Munich l'accent est mis sur la préparation des projets de conservation. Le problème des constructions nouvelles en complément d'un monument ou dans le voisinage d'un monument peut être également étudié dans ce cadre. Les aspects légaux de la conservation des monuments et les organisations d'Etat pour la protection et la conservation des monuments font partie d'une matière spécifique d'enseignement, donnant lieu à des examens. Les études supplémentaires à Cologne ont pour but la capacité d'analyser les monuments architecturaux historiquement et techniquement pour pouvoir déduire de cette analyse les plans de préservation et de restauration. Une possibilité de mieux connaître la pratique est de prolonger la formation qui dure un an lors d'études à plein temps en exerçant parallèlement une activité professionnelle. A Bamberg l'analyse technique et historique des bâtiments (Bauforschung) liée à un relevé exact joue un rôle particulier. Ceci conduit à une attention plus grande à l'encontre du monument.

De la courte durée des études il résulte forcément que même la part de la formation touchant à la pratique ne peut être effectuée jusqu'au contrôle final des résultats des mesures de sauvegarde. En conséquence, on ne peut attendre dans aucun cas que les étudiants ayant achevé de tels cours soient des conservateurs compétents (ce but ne sera probablement jamais atteint dans aucune matière!), mais on devrait pouvoir attendre d'une telle formation une idée claire de ce qui importe dans la conservation des monuments. A ce sujet, la formation en histoire de l'art et en histoire de l'architecture, ayant une grande importance dans toutes ces études devra porter ses fruits.

Celui qui a appris «ce qui importe» sera facilement capable d'apprendre «comment le faire», tandis qu'à l'inverse, des capacités pratiques non assurées par une position solide dans les questions de principe peuvent avoir facilement un effet néfaste.

(Textes de Werner Bornheim
gen. Schilling, Walter Hass, Michael Petzet)

Summary

The activities of the German Committee cover various areas such as the organisation of international and national conferences on, e.g., the degradation of woodwork, the role of iron, or gardens. These activities are supported by working parties on gardens, history of industry and technology, questions of terminology, etc. The National ICOMOS Committee also takes position on particular questions of monument conservation in the country. It hopes to be able in the future to provide occasional assistance not only in the form of specialised consultancy but also financially and materially if sponsors can be found. In addition the publications «ICOMOS» and «Informations» issued by the National German Committee are also referred to.

The fusion of the national committees of the Federal Republic and of the Democratic Republic promises the development of new activities.

The Venice Charter should neither be replaced by a new charter nor be amended. Purely European in conception, most of its articles were formulated in such general terms that it could easily be complemented at each national level by «comments» adapted to the particular traditions and needs of each country. Such comments could clarify the definition of «conservation», «restoration», «renewal», or «elaborate on the notion of «reversibility» in the cases of added building materials and constructions or of partial reconstructions. But above all the Venice Charter ought to be complemented in order to integrate groups of monuments, an architectural heritage type which was not at the centre of preoccupations when the Charter was adopted.

Education: monument conservation is an academic topic taught in the architecture courses of certain polytechnic schools. The shortcomings and lack of practical experience of this educational system could be remedied by the creation of new courses and by offering the possibility of further education parallel to normal professional activities. But however perfect an education system will not necessarily produce competent curators. Education ought to provide at least a clear consciousness of what matters in architectural heritage preservation.

Résumé

Les activités du Comité allemand couvrent différents secteurs tels que l'organisation de colloques internationaux et nationaux, par exemple sur l'altération du bois, le rôle du fer ou les jardins. Les activités sont soutenues par des groupes de travail (jardins, histoire de la technologie et de l'industrie, questions de terminologie). Le Comité national de l'ICOMOS se prononce aussi sur des questions particulières concernant la conservation de monuments dans le pays. Il espère dans l'avenir pouvoir donner occasionnellement son assistance non seulement sous la forme de conseil spécialisé, mais aussi financièrement et matériellement s'il trouve des mécènes. Il faut mentionner en outre les publications «ICOMOS» et «Informations» du Comité national allemand. La fusion des Comités nationaux de la République Fédérale et de la République Démocratique laisse espérer le développement d'activités nouvelles. La *Charte de Venise* ne devrait être ni remplacée par une nouvelle charte ni corrigée. De caractère purement européen, elle est conçue d'une façon si générale dans beaucoup de ses articles que sur les plans nationaux elle peut être facilement complétée par des «commentaires» adaptés aux traditions et besoins particuliers de chaque pays. Ces commentaires pourraient s'appliquer à la définition des termes «conservation», «restauration» et «rénovation», à l'exigence de la «réversibilité» des matériaux et des constructions ajoutées et aux reconstructions partielles. La Charte de Venise devrait être complétée surtout en vue d'intégrer certains groupes de monuments qui n'étaient pas au centre des intérêts lorsqu'elle fut adoptée.

La formation: la conservation des monuments est matière académique d'enseignement dans le cadre des cours d'architecture de certaines écoles supérieures techniques. Les insuffisances de cette formation et le manque de pratique pourraient être résolus par des enseignements supplémentaires et par la prolongation de la formation parallèlement aux activités professionnelles. Il ne faut pourtant pas croire automatiquement que les étudiants ayant achevé de telles études, soient des conservateurs compétents. Mais la formation devrait au moins donner une idée claire de ce qui importe dans la conservation des monuments.